

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE La Roche-sur-Yon

Rapport final

18/09/2023



# Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de La Roche-sur-Yon			
<b>Date de soumission du rapport</b>	12/12/2023	<b>Période de mise en œuvre du projet</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2023 (24 mois)
<b>Convention de subvention n°</b>	OFB 21.1843		
<b>Bénéficiaire de la subvention</b>	Ville de La Roche-sur-Yon		
<b>Responsable du projet</b>	Raphaël BEDHOMME ; chef de projet paysage et biodiversité		
<b>Contact</b>	<a href="mailto:Raphael.bedhomme@larochesuryon.fr">Raphael.bedhomme@larochesuryon.fr</a> – 06 70 15 34 95		
<b>Auteur(s) du rapport</b>	Raphael Bedhomme		

<b>Coût total prévisionnel du projet (rappel)</b>	40 000 €		
<b>Subvention accordée par l'OFB (rappel)</b>	23 000 €		
<b>Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)</b>	Etat initial des connaissances: 8025€ Animations : 14400€ Inventaires complémentaires : 22172€ Soit 44597€ NTT	<b>Consommation budgétaire</b> (% du coût total prévisionnel)	111,5 %

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Identification du projet</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Retour sur la mise en œuvre du projet</b>	<b>5</b>
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet	5
II.1.1	Description générale du projet	5
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	6
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	6
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	6
II.1.5	Communication	7
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	9
II.2	Perspectives post-ABC	11
II.3	Autoévaluation	11
<b>III.</b>	<b>Livrables produits</b>	<b>12</b>
<b>IV.</b>	<b>Annexes</b>	<b>13</b>

# I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de La Roche-sur-Yon
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/01/2022 au 31/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La Roche-sur-Yon est une ville de bocage, située dans la région géographique du bas-bocage vendéen caractérisé par un faible vallonnement oscillant entre 35 et 93 mètres d'altitude.</p> <p>Installée sur un socle granitique et schisteux, plutôt en haut du bassin versant de l'Yon, elle est dominée par une nature plutôt ordinaire. Pourtant les botanistes Pontarlier et Marichal y ont inventorié une forte diversité floristique dans les années 1850.</p> <p>La forte urbanisation et la simplification des pratiques agricoles ont uniformisé cette diversité. Mais quelques prairies tourbeuses et bocages denses subsistent. Consciente de cette richesse cachée, la Ville de La Roche-sur-Yon s'est entourée progressivement d'un nombre croissant de partenaires pour améliorer la connaissance de sa biodiversité depuis 2007, à l'heure où les premières lignes du Grenelle de l'environnement s'écrivaient. Des inventaires dans les 11 sites naturels majeurs de la Ville à la cartographie de la trame verte et bleue en 2016, la collectivité a poursuivi régulièrement un travail de connaissance, d'études et de travaux en faveur de la préservation de la biodiversité.</p> <p>En 2017, une première synthèse de l'état des lieux de l'environnement avait été dressée par la Ligue Pour la Protection des Oiseaux de Vendée : cette synthèse lançait le plan biodiversité post cartographie de la TVB. Depuis, de nombreuses actions ont été engagées et ou réalisées et dans le contexte de la révision du PLU de La Roche-sur-Yon (passage à l'échelle d'un PLUi au cours du présent mandat), il est plus que nécessaire de capitaliser et accroître la connaissance naturaliste pour qu'elle devienne un élément d'aide à la décision pour les choix d'aménagement du territoire.</p> <p>Ces choix sont d'autant plus stratégiques que la réglementation tend à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques sectorielles. C'est pourquoi la Ville de La Roche-sur-Yon lance un atlas de biodiversité pour parfaire la connaissance, connaissance simultanée à l'approbation de la révision du document d'urbanisme.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité de son territoire, la Ville de La Roche-sur-Yon identifie les enjeux et objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance (mise à jour et acquisition nouvelle) pour que celle-ci alimente la réflexion et aide les décisions politiques dans les différentes politiques publiques, transversales à la politique biodiversité :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolider les données acquises à travers l'étude biodiversité 2007, les inventaires Ligue Pour la Protection de Vendée depuis 2003, la TVB élaborée en 2016-2020</li> <li>○ Approfondir les connaissances sur les habitats et espèces patrimoniaux</li> <li>○ Acquérir de la connaissance sur des groupes taxonomiques peu connus dans le territoire</li> </ul> </li> <li>• Partage et acculturation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partager la connaissance et acculturer la connaissance des autres directions pilotes afin de tirer vers le haut la qualité environnementale des projets (automatisme de l'ERC)</li> <li>○ Sensibiliser le grand public aux enjeux de biodiversité et donner des clés de lecture pour que le citoyen lambda puisse faire sa part face à l'érosion de la biodiversité</li> <li>○ Susciter la curiosité en faisant découvrir des nouveaux groupes au grand public en s'appuyant sur les protocoles de sciences</li> </ul> </li> </ul>

	participatives déjà mobilisés en 2019-2021 dans le cadre du programme ma ville nature (un dragon dans mon jardin, spipoll, sauvage de ma rue, herbonaute ...)
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La Ville de La Roche sur Yon porte une politique soutenue et ambitieuse en faveur de la biodiversité. Si elle connaît plutôt bien l'occupation du sol de son territoire-ce qui lui a permis de bâtir sa cartographie des trames vertes et bleues, la connaissance naturaliste est plus hétérogène avec un manque de données sur l'entomofaune et quelques familles botaniques.</p> <p>Un observatoire de la biodiversité sur quelques espèces cible a été bâti en 2017 et le présent projet d'ABC a 2 objectifs : améliorer la connaissance (mise à jour et acquisition nouvelle) pour que celle-ci alimente la réflexion et aide les décisions politiques dans les différentes politiques publiques, transversales à la politique biodiversité et acculturer de tous les publics aux enjeux de la biodiversité.</p> <p>L'ABC s'est déroulé en 3 temps : la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux de la biodiversité pour une compilation des données existantes avec identification des besoins d'acquisition de connaissance, les inventaires complémentaires et leurs capitalisations, et de manière transversale la mobilisation du grand public pour développer une culture de la nature, pour tous.</p>

## II. Retour sur la mise en œuvre du projet

### I.1 Gestion et mise en œuvre du projet

#### I.1.1 Description générale du projet

*Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).*

Le projet global d'ABC a démarré dans une situation sanitaire contrainte, peu favorable à des échanges fluides. La première réunion de lancement a été faite en visio. Cette réunion avait pour objectif de présenter la démarche, son ambition et de fédérer les acteurs sur l'amélioration de la connaissance.

Cette réunion ne s'est pas avérée suffisante et dès que la vague Omicron du Covid a permis un retour à des échanges en présentiel, la LPO a pu rencontrer chaque acteur possédant des données naturalistes de manière à constituer à terme (été 2022) un état de l'art des connaissances (« Rapport\_phase1\_etat\_connaissance »).

Le second semestre a été consacré au choix des inventaires naturalistes complémentaires au regard des conclusions des connaissances naturalistes. Les faibles connaissances en entomofaune et flore ont orienté les choix rapidement. Afin de disposer de connaissance pouvant orienter les politiques publiques d'aménagement, un focus sur les espèces protégées et habitats sensibles a été choisi collégialement : Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Agrion de Mercure, Campagnol amphibie et prairies humides d'intérêt.

Ces investigations complémentaires ont été réalisées au printemps/été 2023 par les associations environnementales locales, par l'IUT de La Roche-sur-Yon et par le conservatoire botanique de Brest. Un arrêté préfectoral a été pris pour permettre à ces acteurs de pénétrer sur le domaine privé. Malheureusement, cet arrêté a été mal perçu par la profession agricole qui souhaite être informée des expertises conduites, parcelle par parcelle. Une réunion de médiation a été menée pour « détendre l'atmosphère » : présentation de la démarche, enjeux de la connaissance naturaliste, etc.

La démarche de l'ABC s'est accompagnée de la phase de mobilisation citoyenne, décrite dans le rapport « Rapport\_bilans\_animations\_abc ».

Au cours du second semestre 2023, la LPO a réalisé une synthèse des données naturalistes acquises et a consolidé la connaissance initiale. Cette synthèse finale de l'ABC présente également une analyse/discussion de la démarche et en tire les enseignements pour l'ABI qui démarre début 2024 (« rapport\_phase3\_syntnhèse\_inventaire\_scientifique\_enquetes »).

Une réunion de présentation des conclusions de l'ABC et lancement de l'ABI est prévue le 28/03/2024. Cette réunion conjointe ABC/ABI mobilisera les acteurs communs, une seule fois. L'ensemble des données ABC/ABI seront compilées à la fin de la réalisation de l'ABI. L'objectif est également de disposer d'un outil type websig sommant la connaissance naturaliste et enjeux d'urbanisme/aménagement afin de mieux prendre en compte les enjeux biologiques dans l'aménagement du territoire : création d'une couche sig « d'alerte »

### **I.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes**

*Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participant.es, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).*

La politique globale de la biodiversité est montée en charge depuis 2014. Une convention cadre entre les partenaires historiques et réguliers a été signée en 2018 entre la Ville, la Ligue Pour la Protection des Oiseaux de Vendée, l'Institut Universitaire de Technologie de La Roche sur Yon et le Lycée Nature. La Ville travaille depuis 2019 de manière récurrente avec 3 autres associations (la fédération des œuvres laïques, terre des sciences et la Cicadelle) dans le cadre du programme [Ma Ville Nature](#) (programme d'éducation à l'environnement avec 40 animations annuelles (conférence, café-débat, animations, atelier, sortie naturaliste, visite de site singulier).

L'ABC a été une opportunité pour renforcer et formaliser ces partenariats, en provoquant des temps ensemble sur le sujet de la biodiversité (relations 1 à 1 jusqu'à ce jour). Le travail en commun a permis de progresser et de créer de l'émulation sur le sujet.

Ainsi, le principal outil de gouvernance a été la constitution d'un comité de pilotage de l'ABC. Il regroupe à la fois le milieu associatif (expertise naturaliste et d'animation : Ligue Pour la Protection de Vendée, Institut Universitaire de Technologie de La Roche sur Yon, Lycée nature, Les naturalistes vendéens, CEN, Gretia, Fédération de pêche, Fédération de chasse, POLLENIZ, Fédération des Œuvres Laïques, Terre des sciences, La Cicadelle, association Georges Durand, association des mycologues de Vendée, Conservatoire botanique national de Brest, CAUE 85), les institutionnels (Région, OFB), la maîtrise d'ouvrage (le service paysage transition écologique de la Ville), l'élue en charge du portage de l'ABC pour que l'ABC prenne une dimension collaborative et transversale (réappropriation du sujet par tous).

### **I.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances**

*Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).*

Le rapport (« rapport\_phase3\_syntnhèse\_inventaire\_scientifique\_enquetes ») présente l'ensemble de la démarche d'acquisition des nouvelles connaissances ainsi qu'une analyse critique, pouvant alimenter les réflexions pour le futur ABI.

### **I.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation**

*Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyennes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).*

Afin de susciter la curiosité du grand public sur les espèces caractéristiques du territoire et de répondre également de l'objectif de mobilisation citoyenne la Ville s'est entourée d'un opérateur qui a assuré 2 animations mensuelles de 1h30 minimum, de septembre 2022 à août 2023 (sur 12 mois) sur des lieux publics communaux.

Voici la répartition des espèces suivies mois par mois

	<b>Mois</b>	<b>Espèces</b>
2022	Novembre	<i>Le chêne vert</i>

	Décembre	<i>Les chauves-souris</i>
2023	Janvier	<i>Les oiseaux des jardins</i>
	Février	<i>La grenouille agile</i>
	Mars	<i>La Cardamine et l'Aurore</i>
	Avril	<i>Des espèces de bords de route : Euphorbe d'Irlande / Potentille montana / Globulaire</i>
	Mai	<i>L'orvet fragile ou l'Alyte accoucheur</i>
	Juin	<i>Une plante de prairie humide (?) ou la Cordulie à corps fin</i>
	Juillet	<i>Les insectes saproxyliques : grand capricorne, rosalie des Alpes</i>
	Août	<i>Le Hérisson</i>
	Septembre	<i>La succise des prés</i>
	Octobre	<i>Les papillons de prairie : Vulcain / paon / soucis</i>

Le rapport « rapport\_phase3\_syntnhèse\_inventaire\_scientifique\_enquetes » ci joint présente une analyse du déroulement de ces animations et des pistes d'amélioration pour l'ABI démarrant en 2024.

### **I.1.5 Communication**

*Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).*

Outre les animations présentées ci-dessus et ayant fait l'objet de communiqué de presse pour qu'elles attirent le plus grand nombre (cf revue de presse en annexe 1), un article de présentation de l'ABC a été publié en novembre 2022, page 9, dans le bulletin d'information intercommunale :

[https://www.larochesuryon.fr/fileadmin/user\\_upload/5-Publications/ROCHE\\_PLUS/70-mag-novembre22.pdf](https://www.larochesuryon.fr/fileadmin/user_upload/5-Publications/ROCHE_PLUS/70-mag-novembre22.pdf)

**ENVIRONNEMENT**

## Découvrir la biodiversité qui nous entoure

Récompensée en 2021 en tant que Capitale française de la biodiversité, La Roche-sur-Yon poursuit ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité, notamment à travers des animations.

« **C**e prix honore bien sûr, mais engage aussi ! » soulignait Anne Aubin-Sicard, première adjointe à la transition écologique et à l'environnement, lors de la remise du prix national à Paris en novembre 2021.  
« La programmation que nous proposerons ces prochains mois en est l'illustration, puisque, à travers trois dispositifs d'animation, le public pourra connaître et comprendre la biodiversité et ainsi agir en faveur de sa préservation. »

**Ma Ville Nature** lance sa quatrième saison sur le thème « Biodiversité et climat ». Les liens entre érosion de la biodiversité et dérèglements climatiques étant établis, il est important que chacun puisse comprendre les liens entre les deux phénomènes et la façon dont la nature peut être une source de solutions pour faire face aux effets du réchauffement climatique. À travers des balades, ateliers, goûters à la ferme ou encore conférences thématiques, petits et grands pourront en savoir plus sur ces solutions et ainsi agir pour l'environnement et la biodiversité au quotidien.



**L'Atlas de la biodiversité communale (ABC)** est également un dispositif qui permet, mois par mois, de (re)connaître certaines espèces faunistiques ou floristiques, patrimoniales, communes ou surprenantes. L'Atlas consiste à établir une photographie de la biodiversité à un moment donné pour la valoriser et à s'en servir pour alimenter la réflexion, notamment sur les projets d'aménagement du territoire.  
« Une première étape a été réalisée. L'ensemble des observations naturalistes du territoire communal a été compilé : 107 000 observations, 1 542 espèces faunistiques, 684 espèces floristiques et 280 espèces de champignons », témoigne Anne Aubin-Sicard. L'Atlas a pour objectif également de mobiliser les citoyens à travers le recensement d'espèces. Chaque mois, l'une d'elles est mise en lumière et est à inventorier grâce à l'application pour smartphone « INPN Espèces ».

**Dans plusieurs quartiers de la ville de La Roche-sur-Yon** (Zola/Liberté, La Vigne-aux-Roses et Jean-Yole/Pyramides), la Fédération des œuvres laïques de Vendée, la Ligue pour la protection des oiseaux de Vendée et Terre des Sciences travaillent conjointement pour faire émerger des projets locaux en faveur de la biodiversité. Ces actions « Mon quartier, espace de biodiversité », financées par l'Office français de la biodiversité, peuvent par exemple se traduire par la création de jardins partagés, de mares pédagogiques, de plantations de haies nourricières ou de micro-forêts. Ces projets seront co-élaborés avec les citoyens de ces quartiers. Ce dispositif vise également à recréer du lien entre agriculture, alimentation et biodiversité à travers les animations proposées.

Sortie, balade, atelier, conférence... ne manquez pas ces rendez-vous gratuits proposés sur tout le territoire, pour tous les publics.

**+ d'Infos**

Retrouvez le programme des animations biodiversité sur [lrsy.fr](https://lrsy.fr) et dans le [Sortir+](#).

La LPO Vendée, partenaire actif de l'ABC a également valorisé les actions menées dans le cadre de l'ABC, sur son site internet : <https://vendee.lpo.fr/nos-actions/etudes-expertises/conseil-aux-collectivites/parteneriat-avec-la-ville-de-la-roche-sur-yon/>



### I.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Lancement de l'ABC par un séminaire Ville/acteurs locaux de la biodiversité	01/02/2022	01/03/2012	<i>Partage des enjeux biodiversité du territoire avec l'objectif de créer des relations inter structures là où jusqu'à maintenant les relations étaient davantage Ville/association1, Ville association2.</i>	<i>Difficulté à mobiliser tous les acteurs, ne serait-ce que trouver les dates de réunions pour rassembler les acteurs locaux</i>	<i>entièrement atteint</i>	<i>Réunion de travail régulières multi acteurs à l'occasion de l'ABI</i>
Capitalisation des données naturalistes existantes	01/03/2022	31/08/2022	<i>Synthèse des données connues sur le territoire Identification des manques et définition des protocoles pour l'acquisition des données</i>	<i>Quantité et disponibilité insoupçonnée des données existantes  Disparité de structuration des bases de données</i>	<i>entièrement atteint</i>	<i>Intégration des données communales à l'état des lieux communautaire (ABI)</i>
Expertise naturaliste complémentaire (faune)	01/02/2023	01/09/2023	<i>Connaissance accrue des espèces patrimoniales animales et de leur répartition</i>	<i>Richesse des partenariats mobilisés Mobilisation des étudiants sur des taxons « complexes Prospection limitée au domaine public car profession</i>	<i>Partiellement atteint</i>	<i>Intégration des données communales à l'état des lieux communautaire (ABI)  Ces 4 espèces seront-elles celles suivies également dans le cadre de l'ABI ?</i>

				<i>agricole peu enclin à la pénétration sur le domaine privé ou alors en prévenant chaque exploitant par téléphone (difficilement faisable)</i>		
Expertise naturaliste complémentaire (flore)	01/02/2023	01/09/2023	<i>Connaissance accrue des habitats d'intérêt communautaire et de leur répartition</i>		Entièrement atteint	<i>Intégration des données communales à l'état des lieux communautaire (ABI)  Mise en place de gestion sur les parcelles identifiées et de domanialités communales Ces habitats seront-ils prospectés dans le cadre de l'ABI pour harmoniser la connaissance ?</i>
Animations grand public	01/11//2022	30/10/2023	<i>Acculturation du grand public en proposant à ce dernier de participer aux inventaires, de manière participative, collaborative Cf rapport annexe 1</i>	Cf rapport annexe 1	Partiellement atteint	Cf rapport annexe 1
Restitution et capitalisation de la connaissance	01/10/2023	31/12/2023	<i>Rapport comprenant des cartographies</i>	<i>Difficulté à vulgariser les éléments. Vulgarisation à prévoir à l'échelle de l'ABI.</i>	Partiellement atteint et pleinement atteinte lors de l'intégration à l'ABI.	<i>Intégration des éléments à l'ABI. La partie « analyse/discussion » du rapport alimentera la réflexion pour l'ABI.</i>

## I.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

En parallèle de l'ABC conduit par la Ville de La Roche-sur-Yon, l'Agglomération s'est engagée dans une démarche de Territoire Engagé pour la Nature. Parmi les actions, celle de la réalisation d'un atlas cette fois ci à dimension communautaire a rapidement émergé.

L'ABI va donc être conduit de janvier 2024 à mi 2026. L'état initial des connaissances naturalistes aura lieu en 2024 avec en fin d'année le choix des espèces ou habitat à approfondir. L'année 2025 sera consacrée à l'acquisition de nouvelles connaissances avec l'ensemble des acteurs locaux et la mobilisation citoyenne sera traitée au printemps été 2025, en tirant les enseignements des difficultés à mobiliser les citoyens lors de l'ABC de La Roche-sur-Yon.

Le premier semestre 2026 sera consacré à la compilation et consolidation des données et la production des livrables dont une couche d'alerte et d'aide à la décision pour les autres politiques publiques, telles que la planification urbaine (contribution de l'ABI au choix des espaces restants et possibles dans le contexte du ZAN).

L'ABI sera coordonné par le Conservatoire d'Espaces Naturels dans le cadre d'une convention de coopération entre pouvoir adjudicateurs.

## I.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			

## II. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

<b>Livrable</b>	<b>Nature du livrable</b> (plaquette, tableau, rapport...)	<b>Accès à la ressource</b> (lien, nom du fichier transmis...)	<b>Modalités de diffusion</b> (interne, externe...)	<b>Public(s) cible(s)</b> (services de la collectivité, élus, OFB, grand public, scolaires...)
<i>Etat initial des connaissances</i>	Rapport	En pj, Rapport_phase1_etat_connaissance.pdf	externe	services de la collectivité, élus, OFB, grand public
<i>Rapport d'expertise complémentaire (association Gorges Durand)</i>	Rapport de stage et données sig	En pj, rapport_agd.pdf	interne	
<i>Rapport d'expertise complémentaire (association ADEV)</i>	Rapport et données sig	En pj, rapport_adev.pdf	interne	
<i>Rapport d'expertise complémentaire (association Les naturalistes vendéens)</i>	Données sig et cartographie de synthèse	En pj, cartographie_Inv.pdf	interne	
<i>Expertise complémentaire (IUT La Roche-sur-Yon)</i>	Données sig		interne	
<i>Expertise complémentaire (CBN Brest)</i>	Rapport et données sig	En pj, rapport_expertise_prairies_cbn_brest.pdf		
<i>Rapport bilan des animations de mobilisation citoyenne</i>	Rapport	En pj, Rapport_bilan_animations_abc.pdf	Externe	services de la collectivité, élus, OFB, grand public
<i>Revue de presse des animations réalisées</i>	Revue de presse	En pj, annexe1_revue_presse_animations_abc.pdf	interne	
<i>Rapport résultats des inventaires scientifiques et enquêtes participatives</i>	Rapport	En pj rapport_phase3_synthese_inventaire_scientifique_enquetes.pdf	externe	services de la collectivité, élus, OFB, grand public

### III. Annexes